

## **COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DE LOUISE MICHEL : 23 février 2023**

Je n'autorise la diffusion et/ou publication de ce communiqué que dans son intégralité.

Suite aux articles publiés dans les médias informant de la dissolution de l'association Louise Michel, et dans lesquels ma fonction de directrice est mise en cause, je souhaite exercer mon droit de réponse.

Je suis salariée de cette structure depuis plus de 27 ans, j'ai développé au fil des ans l'antenne d'accueil et tous ses services proposés, dans le respect total des valeurs portées par l'association Louise Michel que je partage pleinement.

J'ai accompagné durant toutes ses années plusieurs milliers de victimes de violences conjugales en étant attentive à leurs besoins et leurs choix, admirative de leur force et de leur courage.

J'ai exercé mes fonctions de direction animée de la même empathie et bienveillance, cherchant toujours à concilier d'une part les intérêts des unes et la continuité du service d'autre part.

J'ai formé, sensibilisé à la question des violences faites aux femmes des milliers de professionnels, d'étudiants et le grand public.

Depuis plusieurs mois, je suis régulièrement attaquée en interne, dans le but clairement énoncé de me voir destituer de mes fonctions ; faits que j'ai régulièrement dénoncés.

Un audit et un plan d'action ont été mis en place, avec la mise en échec de ce dernier, par celles qui ne souhaitent que mon départ. Une commission d'enquête interne a finalement été diligentée fin 2022 et les conclusions ont été rendues en janvier 2023 : les faits qui me sont reprochés ne sont pas établis.

A l'inverse, ce même document interroge sur les agissements de certaines salariées de l'Association qui ont conduit à la dégradation des conditions de travail, et donc des miennes en l'occurrence.

Il m'est donc, dans ses conditions, insupportable de voir, d'entendre ou de lire des déclarations et autres faits mensongers, et surtout de constater la violence avec laquelle tout ceci s'accompagne, raison pour laquelle j'ai refusé toute déclaration jusqu'à présent.

Comme injustement dénoncé, j'ai assuré la continuité du service pendant la fermeture temporaire de l'antenne d'accueil et aucune des 3 familles hébergées actuellement au sein du dispositif de l'Association Louise Michel ne restera sans solution.

Les relais vers les partenaires, dont l'association SOLFA, sont et seront faits pour les victimes de violences nécessitant un accompagnement spécifique.

Je suis profondément bouleversée par la cessation d'activité de l'association Louise Michel qui avait encore de nombreux combats à mener aux côtés des victimes de violence conjugale et plus largement dans la défense des droits des femmes.

Je suis aussi écœurée de voir comment certaines salariées, qui prétendent défendre les droits et les libertés, bafouent les droits fondamentaux d'une personne.

Je suis enfin choquée d'être contrainte de perdre brutalement mon emploi après autant d'années passées à lutter contre les violences faites aux femmes.

Mon engagement féministe et contre toutes les formes de violences faites aux femmes est intact et le restera.

**SANDRINE BALLONET**